

# ORGUEIL Infos



# 13 — JUILLET 2021



Des activités gratuites  
pour les plus de 60 ans



Un orgueillois au  
sein du 4L TRO-  
PHY



Profitez de l'été pour  
découvrir les environs  
d'Orgueil



Pourquoi ne pas profiter de l'été pour **découvrir les environs d'Orgueil** ?  
 Vous trouverez des précisions sur les destinations du plan ci-dessous en **dernière page du bulletin**.  
 Pour découvrir le Tarn et Garonne : <https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr>



# DESTINATION INSOLITE



## ST SULPICE > MONTAUBAN

JOURS SEMAINE		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PÉRIODES SCOLAIRES		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PETITES VACANCES		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ÉTÉ		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ST SULPICE	Gare SNCF	06:00	06:30	06:55	07:20	08:10	11:10	12:20	16:00	16:20	17:15	18:00	18:55	
	Las Terres Noires	06:03	06:33	06:58	07:23	08:13	11:13	12:23	16:03	16:23	17:18	18:03	18:58	
BUZET	Al Cros	06:08	06:38	07:03	07:28	08:18	11:18	12:28	16:08	16:28	17:23	18:08	19:03	
BESSIERES	Las C Pichou	06:11	06:41	07:06	07:31	08:21	11:21	12:31	16:11	16:31	17:26	18:11	19:06	
	Eplanade / Centre	06:12	06:42	07:07	07:32	08:22	11:22	12:32	16:12	16:32	17:27	18:12	19:07	
BESSIERES	Mazade	06:13	06:43	07:08	07:33	08:23	11:23	12:33	16:13	16:33	17:28	18:13	19:08	
	Plaisance					08:24	11:24		16:14					
	Barèses					08:26	11:26		16:16					
VILLEMATIER	La Bourdette					08:32	11:32		16:22					
VILLEMUR / TARN	Pechnaugué					08:34	11:34		16:24					
	D29 Gare / aire de covoiturage					08:36	11:36		16:26					
	Magnanac / Av Kennedy					08:38	11:38		16:28					
	Gardouille					08:41	11:41		16:31					
ORGUEIL	Centre					08:46	11:46		16:36					
LABASTIDE ST PIERRE	Centre					08:50	11:50		16:40					
BRESSOLS	Centre ville					08:56	11:56		16:46					
	Campagnoles					08:57	11:57		16:47					
MONTAUBAN	Gare SNCF					09:05	12:05		16:55					

## MONTAUBAN > ST SULPICE

JOURS SEMAINE		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PÉRIODES SCOLAIRES		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PETITES VACANCES		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ÉTÉ		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MONTAUBAN	Gare SNCF					09:20			12:55					17:55
BRESSOLS	Campagnoles					09:28			13:03					18:03
	Centre ville					09:29			13:04					18:04
LABASTIDE ST PIERRE	Centre					09:35			13:10					18:10
ORGUEIL	Centre					09:39			13:14					18:14
VILLEMUR / TARN	Gardouille					09:44			13:19					18:19
	Magnanac / Av Kennedy					09:47			13:22					18:22
	D29 Gare / aire de covoiturage					09:49			13:24					18:24
	Pechnaugué					09:51			13:26					18:26
VILLEMATIER	La Bourdette					09:53			13:28					18:28
BESSIERES	Barèses					09:59			13:34					18:34
	Plaisance					10:01			13:36					18:36
BESSIERES	Mazade	06:15	06:50	07:15	07:40	10:02	13:10	13:37	16:40	17:35	18:20	18:37	19:10	
	Eplanade / Centre	06:16	06:51	07:16	07:41	10:03	13:11	13:38	16:41	17:36	18:21	18:38	19:11	
	C Pichou	06:17	06:52	07:17	07:42	10:04	13:12	13:39	16:42	17:37	18:22	18:39	19:12	
BUZET	Al Cros	06:20	06:55	07:20	07:45	10:07	13:15	13:42	16:45	17:40	18:25	18:42	19:15	
ST SULPICE	Las Terres Noires	06:25	07:00	07:25	07:50	10:12	13:20	13:47	16:50	17:45	18:30	18:47	19:20	
	Gare SNCF	06:28	07:03	07:28	07:53	10:15	13:23	13:50	16:53	17:48	18:33	18:50	19:23	

Directeur de Publication : Willy Authesserre  
 Mairie d'Orgueil  
 281 Grand rue  
 82370 ORGUEIL  
 Imprimé par DIDCREACOLOR—82170 GRISOLLES  
 750 exemplaires sur papier PEFC  
 Na pas jeter sur la voie publique

Mairie d'Orgueil : 05.63.30.51.50 mairie@orgueil.fr

- Ouverture tous les jours de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00 (Fermeture le jeudi après midi)
- Fermeture à 16h30 au mois d'août

# Edito



Chères orgueilloises, chers orgueillois,

Au moment où je vous écris ces mots, les effets du 3ème déconfinement se font sentir. Petit à petit nous retrouvons une liberté de déplacement ; les commerces et des lieux culturels réouvrent ; le couvre-feu a pris fin; nous pouvons enfin pratiquer à nouveau nos sports et nos loisirs. Bref, nous regagnons progressivement nos libertés.

Et nous pouvons en tirer une leçon : ces privations nous ont permis de réaliser à quel point la vie sociale est importante. Primordiale même ! Alors ne l'oublions pas et gardons-le à l'esprit. Mais comme la pandémie n'est toujours pas endiguée et qu'elle nous a appris à rester prudents, restons vigilants et mesurés.

Pendant cette période, l'équipe municipale et les agents communaux ont travaillé sans relâche sur les projets en cours. En se conformant aux directives préfectorales liées au contexte, nous nous sommes attachés à maintenir les rencontres avec les partenaires et les prestataires afin de limiter le retard sur les chantiers annoncés :

- les études liées à la réhabilitation de la mairie avancent bien et le permis de construire sera bientôt déposé ;
- le financement du réaménagement des espaces publics évolue positivement et le projet prend forme : un point d'étape vous sera présenté à la rentrée ;
- la réfection de l'école a démarré ;
- la remise à niveau des réseaux suit son cours ;
- la collaboration avec la CCGSTG est efficiente au profit de notre voirie ;
- notre projet structurant du PLUI-12 arrive dans ses dernières phases et la concertation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUI-H 25) est ouverte ;
- l'école prend des couleurs et l'équipe périscolaire développe la citoyenneté ;
- les actions pour nos aînés ont démarré et nos commerces et services réouvrent leurs portes

## Orgueil est en action !

Pour que tout cela soit possible, nous avons voté le 15 avril dernier un budget sain et équilibré, maîtrisé, qui nous permet de dégager une capacité d'investissement très positive et de maintenir nos ambitions pour Orgueil. Et tout cela en tenant notre engagement : ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.

Mais un bémol vient atténuer cet élan : le manque de communication avec vous. La période n'est pas propice aux rencontres, surtout collectives. Alors je continue à vous recevoir, individuellement ou en petit comité. Continuez à me solliciter, je prends plaisir à vous rencontrer. Et rassurez-vous, nous arrivons au bout. Les réunions publiques prévues auront lieu à la rentrée : pour le quartier de Relance et pour l'avancée des projets. Vous connaissez mon attachement à la démocratie participative et à la concertation. Je vous invite donc à venir nombreux.

Pour terminer, et avant de vous souhaiter de bonnes vacances, je partage avec vous mes pensées les plus chaleureuses à destination de la famille de Pascale LABIT, conseillère municipale qui nous a quittés le 4 mars dernier, créant un grand vide au sein de l'équipe municipale. Elle nous manque terriblement.

Portez-vous bien et soyez heureux. Je vous souhaite un très bel été.

Votre maire, Willy Authesserre



## PASCALE

Des tendres pensées.

Quelques mots qui lui ressemblent : Joviale, Joyeuse, Pétillante, Enjouée, Rieuse, Gaie, Combative, Passionnée, Engagée, Enthousiaste, Emouvante.

Pascale, tu restes parmi nous.

Tu nous accompagnes tous les jours.

## TRAVAUX ECOLE



Les travaux des sanitaires des élémentaires sont terminés et **ont été pris en charge intégralement par les assurances**. L'enrobé qui avait été dégradé sous le préau et une partie de la cour a été repris par l'entreprise.

Bâtiment maternel : suite à un appel d'offre les entreprises ont été choisies (cf délibération du 29 avril) pour la réhabilitation de la partie de l'école maternelle qui a subi des mouvements structurels. Sur les 218 200 € de travaux prévus, **une subvention de l'Etat de 135 973€ a été notifiée** et viendra compléter les 59 290€ du Conseil Départemental. Le cabinet B11 assure la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont démarré le 15 juin et devraient se terminer à la fin de l'été.

La détérioration du revêtement du sol du jeu de cour de l'école maternelle oblige son remplacement au **mois d'Août**.

## ACTIONS MENÉES A L'ÉCOLE

Une **fresque sur le thème de l'environnement** a vu le jour sous le préau de l'élémentaire. Toutes les classes ont travaillé sur un élément de la fresque après l'intervention des services techniques de la mairie qui ont préparé le fond. Grâce à l'aide de la maîtresse Delphine ENG, l'artiste PLUME a pu prodiguer quelques conseils aux artistes en herbe.

L'école va pouvoir **devenir encore plus numérique** grâce à une subvention de 3000€ obtenue dans le cadre du Plan de Relance. C'est 50% de l'investissement qui permettra de remplacer le matériel obsolète et compléter l'existant.

Madame ALLARD, depuis Janvier 2021, **offre de son temps pour faire de la lecture aux enfants** des MS aux CP sur la pause méridienne. Ceux-ci sont ravis et attendent toujours sa venue avec impatience tous les lundis. Elle a ainsi rejoint le comité de pilotage du Projet Educatif Du Territoire (PEDT) d'Orgueil et la Municipalité l'en remercie.

En répondant à un appel à projet "**soutien aux cantines scolaires**", la commune a obtenu une subvention de 11 181 € qui permettra d'améliorer les conditions de travail des agents à la cantine et de développer la lutte contre la gaspillage alimentaire.



## UN PÉRISCOLAIRE BIENVEILLANT

Par l'installation d'une **table à tri** dans la salle de la restauration et un accompagnement ludique, les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire.

Participation à la **journée internationale du cancer de l'enfant** (1 dessin = 1€ reversé à une association). Sous l'impulsion des équipes d'animation, les enfants ont fait preuve d'imagination pour servir cette généreuse cause humanitaire et solidaire. Chaque dessin reçu a rapporté 1€ au profit de l'UNAPECLE (Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou de leucémie).

L'équipe d'animation a mis en place une animation « **prépare ton menu** » sur les Temps d'Animations Municipal (le mercredi matin).



Après rencontre avec la diététicienne de CRM (le restaurateur) les enfants ont composé leurs propres menus proposés un jour par semaine sur le mois de Juin.

Un fruit à la récré sur le périscolaire du soir: des animations ont eu lieu pour préparer le goûter à base de fruits en élémentaire.

Projet **écosystème** (en lien avec le projet Watty de l'école). Les élèves de CE1 ont sollicité une rencontre avec Monsieur le Maire concernant des projets pour économiser l'eau ainsi qu'une demande de visite de la station d'épuration.

Dans le cadre du **Projet Educatif Du Territoire (Pedt)** les enfants ont mené une action sur 5 semaines de sensibilisation à l'environnement aux abords de l'école ; les récoltes en mégots, plastiques et papiers ont été (trop) riches. Suite à cette sensibilisation les enfants ont créé des panneaux de signalisation dans le but d'inciter tout le monde et surtout les fumeurs à jeter leurs mégots dans une poubelle adaptée.



Les CM2 de la classe **CHAT** ont pu présenter le 7 juin leur spectacle "Miche et Drate " préparé avec l'aide de Raynald Rivart, comédien de l'Arène Théâtre et qui fut un franc succès.

Une **lettre qui sème le bonheur** : en continuité des rencontres intergénérationnelles mises en place fin 2019 sur la commune par le service périscolaire municipal, en partenariat avec la FCPE, l'équipe a su s'adapter au contexte sanitaire actuel en proposant une correspondance entre les aînés de la commune et les enfants de l'école. L'objectif : recréer un lien entre les générations, favoriser les échanges et rompre l'isolement de manière différente. L'idée étant de proposer une correspondance avec une lettre mais aussi un dessin, un poème ..., n'hésitez pas à leur écrire par mail à :

[periscolaire.elementaire@orgueil.fr](mailto:periscolaire.elementaire@orgueil.fr)

(+d'infos au 06.41.38.69.79)

## ÉCO-MOBILITÉ



La municipalité, après avoir été interpellée par des parents et des habitants concernant la circulation aux abords de l'école, mène une réflexion d'aménagements de sécurité sur le parking. Accompagnée par la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, la commune vient d'obtenir la labellisation « éco-mobilité » permettant d'intégrer un programme de démarche en écomobilité et de bénéficier d'intervenants auprès des enfants et d'aides pour l'amélioration des mobilités douces dans la commune. Seule commune de l'intercommunalité labellisée, les actions intégrées au programme sont l'adhésion au dispositif « Moby à l'école » pour renforcer l'écomobilité scolaire et créer à terme un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES); et la mise en place de séquences de sensibilisation des enfants de l'école à l'écomobilité.

## YAKAJOUER

Dans le cadre d'un chantier-jeunes encadré par l'association, un groupe d'adolescents a repeint les barrières du stade de football de la commune ainsi que le portail du presbytère.

Leur travail leur a permis de recevoir une subvention communale afin de financer leur prochain projet de vacances.

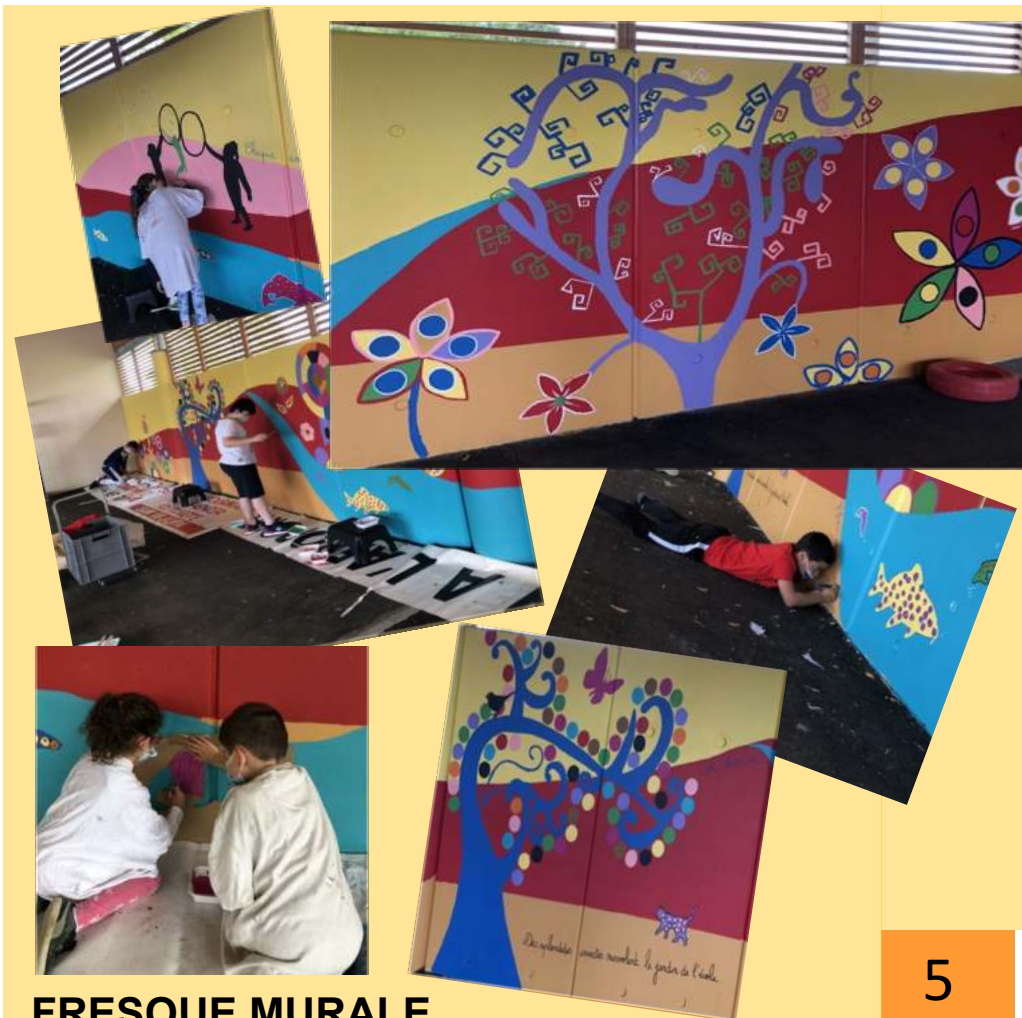


Un grand merci à ces jeunes pour leur investissement.

## PRÉVISION DES EFFECTIFS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Le nombre d'élèves sur l'école primaire d'Orgueil reste stable et compte (inscriptions non clôturées) pour l'an prochain 200 enfants.

Cette année se termine pour les CM2... et la municipalité a souhaité leur adresser tous ses **vœux de réussite** pour la suite de leur parcours scolaire. Accompagné par Mme Pinaud-Verdier, adjointe à l'enfance et la jeunesse, Monsieur le Maire leur a remis au nom du Conseil municipal une clé USB gravée à l'effigie de la commune et le livre « la République et ses valeurs expliquées aux enfants » en souvenirs des bons moments passés à l'école communale. Belle route à eux.



## FRESQUE MURALE

# VIE ASSOCIATIVE



**Le comité des fêtes est ravi de vous informer du retour de la fête locale les 17, 18 et 19 Septembre prochain. Nous vous y attendons nombreux pour partager ce moment tous ensemble.**

**Le comité vous informe que malgré son investissement et ses différents appels à l'aide les moyens humains restent trop peu nombreux ... Alors afin que cette fête continue, rejoignez-nous !**

**Contactez Elodie au 06-35-33-05-95.**



## Rythmique Orgueil Club ROC

La saison sportive 2020/2021 a de nouveau été mouvementée à cause de la situation sanitaire. Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle des fêtes où les vingt-cinq adhérentes ont pu se retrouver pour des cours de fitness dans une ambiance sympathique. L'association s'est impliquée dans deux actions : le téléthon et Octobre Rose. Nous avons longuement espéré pouvoir reprendre les cours mais cela n'a pas été possible. Nous croisons les doigts pour septembre prochain, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Contact : Stéphanie 06.14.23.21.81.**



Le **FC Les 2 Ponts** est un club de football familial, structuré qui regroupe 4 communes : Nohic, Orgueil, Reyniès et Villebrumier.

Le Club se renforce par l'arrivée d'un nouveau coach de l'équipe sénior. Il s'agit de Thierry Andrieu qui reprendra l'équipe évoluant en première division du district Tarn-et-Garonne.

Dans l'optique de préparer la saison 2021 / 2022, le club recherche des joueurs / joueuses, éducateurs, dirigeants et bénévoles pour toutes les catégories, des plus petits au plus grands !

Pour toutes personnes intéressées, merci de contacter M. FONTORBES Maxime au **06.21.26.53.44.**

Pour information, suite à l'épidémie de Covid-19, une remise de 50€ sur le prix de la licence sera faite pour les licenciés renouvelants.



**Maxime FONTORBES  
et Thierry ANDRIEU**

## Des nouvelles de La Ruche

Cette année, les conditions sanitaires nous ont empêchés de mener à bien nos animations habituelles. Mais certaines activités ont pu se maintenir, avec succès !

A l'automne, à l'occasion de la fête de la citrouille, un concours d'épouvantail a été organisé dans le village. Les enfants du périscolaire de l'école d'Orgueil ont élu leurs épouvantails préférés parmi les 25 inscrits, et trois d'entre eux ont ainsi été récompensés. Merci à tous pour votre participation et votre créativité !

De leur côté, les membres de l'atelier tricot ont travaillé chacune chez soi, pour confectionner de la layette. Celle-ci a été offerte au service des prématurés de l'hôpital de Montauban, bien heureux de pouvoir accueillir en douceur et en couleurs les nouveau-nés.

Si les conditions le permettent, nous aimerions proposer aux habitants d'Orgueil une fête de l'automne début novembre. Elle nous permettrait de nous retrouver autour des plantes et des citrouilles... A suivre !

Si vous êtes comme nous des abeilles motivées par des projets sportif, culturel, créatif, proche de la nature, ...ou si tout simplement vous souhaitez partager des événements dans le village vous pouvez nous rejoindre à la Ruche d'Orgueil !

Pour nous suivre, nous contacter, proposer vos idées : [la.ruche.orgueil@gmail.com](mailto:la.ruche.orgueil@gmail.com)



La **Pétanque Orgueilloise** vous informe de la reprise de son activité. Les concours reprennent doucement avec une autre année difficile. Pour tous ceux qui le désirent nous nous retrouvons pour les entraînements au boulodrome les mercredis et samedis après-midi de 14h30 à 18h30 .

Les concours sociétaires débuteront le 3 Juillet à partir de 15h, et se dérouleront tous les 15 jours suivis d'une grillade pour ceux qui le désirent avec une participation, toujours dans le respect de règles sanitaires en vigueur liées au COVID-19.

Le calendrier des rencontres sociétaire sera disponible au boulodrome. Si vous souhaitez participer à ces journées amicales, le club est ouvert à toutes et tous avec la carte d'adhérent qui est au prix de 15€ l'année.

Pour tout renseignement tél : 06.81.51.89.60

Sportivement Le Président

## CCGSTG

### BILAN SUR LES PLUi 12 ET 25



#### PLUi 12

Suite à l'enquête publique de 2019 portant sur la première version du Plan Local d'Urbanisme intercommunal 12 (12 communes de l'ex-Communauté de communes Territoire Grisolles-Villebrumier) qui n'a pas été validée, le Conseil Communautaire a souhaité reprendre les études afin d'améliorer le projet, notamment au vu des avis des personnes publiques associées.

Le projet étant dorénavant suffisamment avancé, une réunion publique de concertation, complémentaire, a été organisée le jeudi 11 mars 2021 à 18h30, en visioconférence. Des permanences ont également été tenues afin d'assurer l'accès à l'information pour le public n'ayant pas accès au numérique. L'exposition, qui avait été effectuée en 2019, a été complétée dans chacune des mairies concernées et au siège de la communauté de communes.

Ces actions ont permis au public de prendre connaissance des évolutions du projet entre la version de 2019 et celle de 2021.

**La version 2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal 12 devrait être arrêtée pour l'été 2021.**

Le bilan de la concertation sera établi dans la même séance, clôturant la concertation publique avant l'arrêt.

L'enquête publique devrait se tenir fin 2021, pour une approbation au printemps 2022.

Les éléments actualisés au fil de l'eau sont accessibles sur le site internet de la communauté de communes :

<http://www.grandsud82.fr/>

#### PLUi-H 25

Le PLU intercommunal de l'ensemble des 25 communes, prescrit en septembre 2018, vaudra également programme local de l'habitat (PLH).

La première phase des études concernant le diagnostic de territoire a été effectuée, elle a été partagée avec les nouvelles municipalités suite aux élections de mars 2020. Au vu des conditions sanitaires rendant les réunions et ateliers en grand nombre impossibles, la phase 2, l'élaboration du PADD – projet d'aménagement et de développement durables – a été suspendue.

La concertation publique est toujours ouverte. Des registres sont à votre disposition dans les mairies concernées pour déposer vos observations.

La procédure d'élaboration se poursuivra sur les 3 / 4 ans à venir, avec des réunions publiques, notamment.

Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de ce dossier tout au long des études via le site internet de la Communauté de communes <http://www.grandsud82.fr/>

**L'ensemble des dates prévisionnelles données, le sont sous réserve des conditions sanitaires, notamment pour l'organisation des enquêtes publiques. Vous trouverez une information actualisée sur le site internet de Grand Sud Tarn et Garonne**

# PROJET CENTRE-BOURG

## Réunion de « lancement » avec l'ensemble des partenaires



Le 2 février dernier, dans le respect des contraintes sanitaires liées au COVID, les nombreux partenaires qui accompagnent ORGUEIL dans la mise en œuvre de son projet de développement et de valorisation ont été réunis lors d'une réunion officialisant le **lancement d'une importante étape opérationnelle** du projet « centre bourg ».

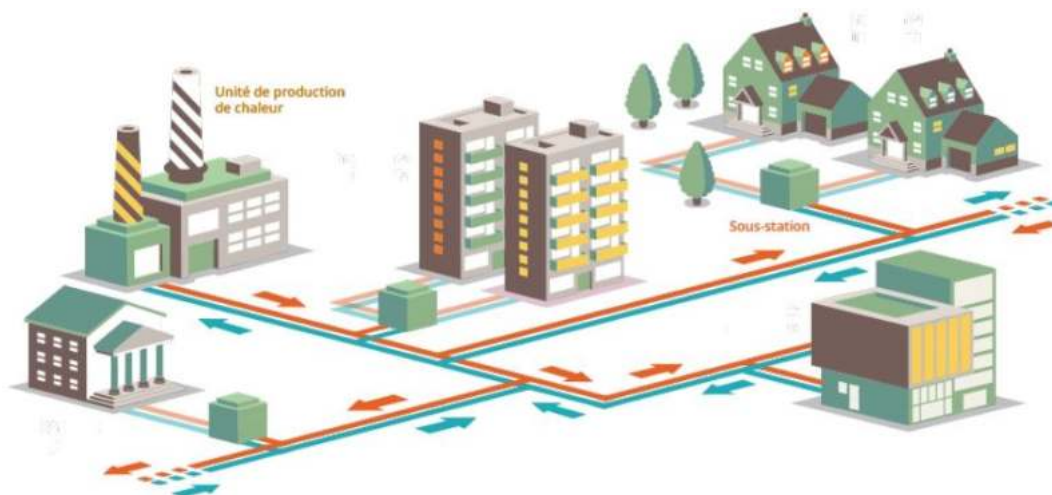
Cette réunion a permis à la municipalité de leur rappeler les ambitions portées par ce projet (un vrai cœur de village plus attractif, plus convivial, plus « vert », accessible par tous et en toute sécurité), la grande concertation dans laquelle il a été réalisé mais aussi de leur présenter les bureaux d'études en charge de 2 importantes opérations : Arkhidéa en charge de la réhabilitation de la mairie et « Pour Une Ville Aimable » en charge de l'aménagement des espaces publics.

Marie-Claude NEGRE, Présidente de la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne, Jérôme BEQ, conseiller départemental, Philippe MILLASSEAU, directeur du CAUE, Jacques GAYRAL, Président du SDE 82 ainsi que tous les techniciens (TGCC, SIAEP, VEOLIA) et les différents services de l'Etat présents ont salué le projet.



L'équipe municipale a présenté le projet pour Orgueil aux élus partenaires (Département, Communauté de communes...), aux services de l'Etat et aux parlementaires. Ici Monsieur le Maire et les adjoints en compagnie du sénateur Pierre-Antoine Lévi.

## Réflexion sur la création d'un réseau de chaleur collectif (NOUVEAU !!!)



Le SDE de Tarn et Garonne nous accompagne depuis le mois d'avril dans le cadre d'une **étude d'opportunité de création d'un réseau de chaleur avec un système central de chauffage**.

Deux équipements publics très énergivores sont particulièrement visés : l'école et l'espace Jean Capellini (salle des fêtes).

Le raccordement à la nouvelle mairie et aux autres bâtiments publics rentrera naturellement dans le périmètre de réflexion.

La création d'un réseau de chaleur constitue une réponse d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques, politique tout particulièrement portée par notre intercommunalité Grand Sud Tarn et Garonne dans le cadre du

Plan Climat Air Energie Territorial (<http://www.grandsud82.fr/amenagement/plan-climat-air-energie>)

Les objectifs de l'étude sont de :

- **Vérifier** la faisabilité technique et économique du projet
- **Proposer** des solutions techniques et économiques
- Le cas échéant, **étudier** les solutions en matière de montage financier et juridique

En revanche, l'objectif de l'étude de faisabilité n'est pas de rechercher l'optimisation du projet, mais d'en identifier des pistes qui seront étudiées dans le détail ultérieurement, en phase de conception

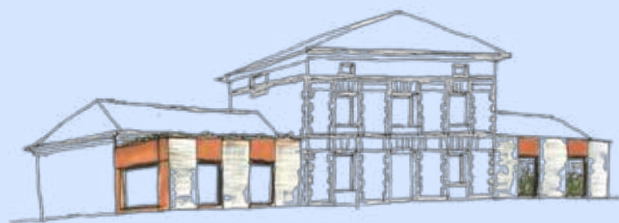


# PROJET CENTRE-BOURG

## POINT D'ÉTAPE SUR DEUX OPÉRATIONS

### La réhabilitation de la mairie souhaitée exemplaire dans son inscription dans la transition énergétique

Enrichi par les observations des agents communaux qui connaissent parfaitement les usages de la mairie, le cabinet d'architecture ARKHIDEA nous propose un projet fonctionnel, innovant et ambitieux d'un point de vue environnemental (cf. précédent flash- orientations données au projet).



L'avant-projet détaillé est aujourd'hui finalisé. Le permis de construire sera ainsi déposé dès cet été permettant d'envisa-

ger un début des travaux en fin d'année.

Les demandes de subventions sont en cours. L'Etat, au travers du plan de relance, nous a d'ores et déjà octroyé une subvention d'environ **225 000 €**.

Les **principales caractéristiques** du projet sont :

- Une extension avec murs à ossature bois, isolation botte de paille et toiture végétale permettant de créer une salle du conseil municipal dont le fonctionnement autonome pourra lui permettre d'autres usages,
- La création d'un patio à droite de l'accueil principal (côté futur jardin de la mairie) ; une entrée côté route départementale sera aussi maintenue,
- La pose d'un enduit intérieur chaux-chanvre améliorant la performance thermique du bâtiment tout en maintenant l'inertie des murs en brique,
- La pose de cloisons intérieures en Fermacell (matériau biosourcé)
- Un pré-aménagement des combles permettant une évolutivité « facile » de la mairie et une rentabilisation de toute la surface disponible
- Une isolation et doublage murs et toiture en rampant en laine de chanvre ou en paille de riz...



# PROJET CENTRE-BOURG

## Le projet d'aménagement global des espaces publics qui mettra en lien les différents points d'intensité sociale...

En complète **articulation avec le projet mairie** et les travaux d'effacement et de renforcement des réseaux de distribution d'eau potable et électrique, les études d'aménagements des espaces publics se concrétisent également. Ces études complémentaires et indispensables précisent et assurent la faisabilité des principes d'aménagement déjà décrits à multiples reprises.

L'agence PUVA vous présentera les conclusions de ses études, si les conditions sanitaires le permettent, lors d'une réunion publique envisagée 2ème quinzaine de septembre ...

Dès la première phase des travaux seront aménagés et sécurisés les abords de la mairie et la partie centrale du linéaire de la route départementale permettant ainsi de traiter tous les croisements (route de Planques, rue du Bourg, chemin de Ronde) Autour de la mairie seront aménagés : un perron et un emmarchement du côté de la façade principale au Nord, un parvis, mettant en lien mairie, église et jardin ...



# LES CONSEILS MUNICIPAUX

Voici un condensé des procès-verbaux des dernières séances du conseil municipal. Les personnes souhaitant consulter l'intégralité peuvent se présenter au secrétariat de mairie et demander le registre, ou se rendre sur le site internet de la mairie [www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr)

## Séance du 7 janvier 2021

### **Attribution du marché public : projet de requalification des espaces publics du centre historique d'Orgueil**

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 Décembre 2020 de façon à procéder à l'analyse des offres fournies par Tarn et Garonne Conseils aux Collectivités en leur présence et celle du directeur du CAUE, en leurs qualités d'assistants techniques.

Il ressort de l'analyse et des travaux de cette Commission 3 candidats.

Le 5 janvier 2021, il est procédé à des négociations avec les 3 candidats arrivés en tête en présence de Monsieur le Maire, des membres de la Commission d'Appel d'Offres et des assistants techniques.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à nouveau le 5 janvier 2021, à l'issue des négociations, de façon à procéder à l'analyse des propositions issues de la négociation.

Il ressort de l'analyse ainsi que des travaux et avis de la commission l'attribution suivante : Agence Torres Borredon (31500 Toulouse) (mandataire) / SARL XMGE / Soler Cyril (co-traitants) pour une mission de base complète loi MOP et une mission complémentaire OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination) pour un montant de 189 196,90 € HT

### **Demande de subvention—réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la réalisation du plan d'aménagement global d'Orgueil finalisé en 2019 puis décliné dans le cadre du contrat Bourg Centre Occitanie/Pyrénées Méditerranées. Le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la mairie constitue la première étape.

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'une opération immobilière de réhabilitation lourde qui outre le volet important de la rénovation énergétique inclue d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de confort d'usage.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la mairie entre dans une des catégories d'opération de rénovation éligible à la DSIL - plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le Maire rappelle l'esprit d'exemplarité demandé au maître d'œuvre sur ce projet, une performance énergétique optimale est envisagée avec la mise en place du référentiel E+C (RE 2020). Il précise qu'il s'agit de travaux de rénovation énergétique relevant du gros entretien et du renouvellement d'équipement. Monsieur le Maire précise que le Maître d'œuvre s'est engagé dans cette démarche de rénovation écologique des bâtiments publics telle que demandée.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible

dans le cadre du plan de relance pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales au titre de la DSIL aux services de l'Etat et au Conseil Départemental et à la Région (sans accord préalable préliminaire des deux derniers).

## Séance du 15 mars 2021

### **Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Installation de Patrick LABOURGADE suite au décès de Pascale LABIT

### **Demande de subvention actualisée pour la réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie**

Yann DREZEN rappelle que la mission de réhabilitation de la mairie a été confiée au cabinet Arkhidea dont les bureaux se situent à Grenade sur Garonne. Madame Wattier, architecte, est venue ce soir présenter l'avancée de son travail à l'ensemble des membres du conseil. Les phases diagnostic et avant-projet sommaire ont été réalisées ce qui a permis de déposer un dossier de demande de subvention complet pour permettre de bénéficier de la «DSIL Plan de Relance».

ORGANISMES	MONTANT
DEPARTEMENT	63 078,60
ETAT	517 690,55
REGION	50 000,00
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>630 769,15</b>
AUTOFINANCEMENT	165 677,85
<b>COUT PREVISIONNEL HT</b>	<b>796 447,00</b>

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le plan de financement.

### **Autorisation de lancement du marché public pour la réhabilitation d'une partie du groupe scolaire d'Orgueil**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le dossier de réhabilitation d'une partie du groupe scolaire de la Commune. Par délibération n°20200906, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des différents financeurs: Etat et Département. Par arrêté préfectoral n°82-2020-DETR-071, une subvention de l'Etat au titre de la DETR est attribuée pour un montant de 135973.00 €.L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 218200 € HT. Monsieur le Maire propose de lancer rapidement le marché afin que les travaux interviennent rapidement pour un réaménagement des salles de classes en Juillet 2021 et une dépose des modules loués. Monsieur le Maire propose aux conseillers de valider le recours à ce marché.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le lancement d'un marché public de travaux pour la réhabilitation d'une partie du groupe scolaire

### **Convention avec l'association Yakajouer**

La convention permet la mise en œuvre des actions suivantes :

- accompagnement pédagogique des agents municipaux sur les temps périscolaires
  - organisation et animation des mercredis et des vacances scolaires sur un accueil de loisir sans hébergement intercommunal pour les 3/12 ans et plus
  - Organisation et animation de toutes actions et opérations concernant les enfants et les jeunes des territoires locaux
- Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 38 700 €uros

### **Adhésion CAUE et CBE du NET**

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise l'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'environnement) pour une cotisation de 200€ et au CBE du NET (Comité de Bassin pour l'emploi du Nord Est toulousain et Tarn) pour une cotisation de 843 €uros

### **Informations diverses**

- Rapport annuel du SPANC
- Réunion de quartier de Relance
- Point sur les professionnels de la commune
- Information école, enfance et jeunesse
- Information PLUi
- Information commission communautaire « aménagement de l'espace »
- Information voirie
- Point gravières

## Séance du 29 mars 2021

### **Approbation du compte de gestion 2020 budget assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion

### **Approbation du compte administratif 2020 budget assainissement**

Le conseil municipal examine le compte administratif 2020 du service d'assainissement qui s'établit comme suit:

#### **Exploitation**

Dépenses:	61 645,47 €
Recettes:	42 606,99 €
Déficit de clôture:	-19 038,48 €
Excédent reporté 2020:	54 202,20 €
Excédent à reporter en 2021:	<b>35 163,72 €</b>

#### **Investissement**

Dépenses:	407 800,71 €
Recettes:	75 336,15 €
Déficit d'investissement:	-332 464,56 €
Excédent reporté 2020:	345 700,53 €
Excédent à reporter en 2021:	<b>13 235,97 €</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif

## Approbation du compte de gestion 2020 budget commune

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur

Le **conseil municipal** approuve à l'unanimité le compte de gestion

## Approbation du compte administratif 2020 budget commune

Le conseil municipal examine le compte administratif 2020 de la commune qui s'établit comme suit:

### Fonctionnement

Recettes:	1 510 878,18 €
Dépenses:	1 130 888,43 €
Excédent de clôture:	379 989,75 €
Excédent antérieur reporté:	487 767,91 €
Excédent à reporter en 2021:	<b>867 757,66 €</b>

### Investissement

Recettes:	1 048 932,73 €
Dépenses:	904 716,83 €
Excédent de clôture:	144 215,90 €
Excédent antérieur reporté:	256 887,83 €
Excédent à reporter en 2021:	<b>401 103,73 €</b>

Le **conseil municipal** approuve à l'unanimité le compte administratif

## Election des membres de la commission d'appels d'offre pour la réhabilitation d'une partie du groupe scolaire

La commission d'appel d'offre intervient dans le choix des offres pour l'attribution des marchés. Le Conseil municipal a élu à l'unanimité Frédéric BONIFASSE, Patrick LABOURGADE, Virginie PROUTEAU comme membres titulaires et Marc PUJOL, Alexandra PINAUD-VERDIER et Dominique GASPAR comme membres suppléants

### Informations diverses

- Eclairage public Résimat 2
- Projet de chaleur collectif
- Présentation de la Commission Intercommunale Administration générale
- Information ADMR

## Séance du 15 avril 2021

### Vote des taux d'imposition de la fiscalité locale 2021

Le conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021, les taux appliqués seront les suivants:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) = 55.53 % (taux voté en 2020: 26.60 % + taux du département: 28.93 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) = 112.29 %

## Approbation du budget primitif 2021 assainissement

Dépenses de la section d'exploitation	79 315,63 €
Recettes de la section d'exploitation	44 151,91 € (hors excédent reporté)
Excédent de fonctionnement reporté	35 163,72 €
<b>Total fonctionnement 2021</b>	<b>79 315,63 €</b>
Dépenses de la section d'investissement	88 919,60 €
Recettes de la section d'investissement :	75 683,63 € (hors excédent reporté)
Excédent d'investissement reporté	13 235,97 €
<b>Total investissement 2021</b>	<b>88 919,60 €</b>
<b>TOTAL BUDGET 2021</b>	<b>168 235,23 €</b>

Le **conseil municipal** approuve à l'unanimité le budget primitif assainissement

## Approbation du budget primitif 2021 de la commune

Dépenses de la section de fonctionnement	2 106 088,66 € (hors excédent reporté)
Recettes de la section de fonctionnement :	1 238 331,00 € (hors excédent reporté)
Excédent de fonctionnement reporté	807 757,66 €
<b>Total fonctionnement 2021</b>	<b>2 106 088,66 €</b>
Dépenses de la section d'investissement	1 657 196,87 € (dont reste à réaliser 354 060,83 €)
Recettes de la section d'investissement :	1 256 093,14 € (hors excédent reporté)
Excédent d'investissement reporté	401 103,73 €
<b>Total investissement 2021</b>	<b>1 657 196,87 €</b>
<b>TOTAL BUDGET 2021</b>	<b>3 763 285,53 €</b>

Le **conseil municipal** approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune

## Demande de subvention—réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le projet de requalification des espaces publics de la Commune d'Orgueil. Il fait suite à la réalisation du plan d'aménagement global d'Orgueil finalisé en 2019 et décliné dans le cadre du contrat Bourg Centre Occitanie/Pyrénées Méditerranée. Monsieur le Maire précise que plusieurs phases sont envisagées dans le cadre de ce vaste projet. Il s'agit de pouvoir lancer la première phase: le contournement de la future mairie par la création d'une nouvelle voie et le réaménagement de la section du chemin des communaux fermée et l'aménagement du parc de la mairie avec la gestion des abords immédiats notamment quant à l'accessibilité.

Ce premier périmètre comprend également les aménagements de sécurité sur la traversée de la RD 930 reliant deux pôles par un plateau traversant, l'objectif étant de poser comme prioritaires les piétons et les vélos.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible aux différents financeurs

ORGANISMES	MONTANT
DEPARTEMENT	190 508,20
ETAT	635 027,33
REGION	190 508,20
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>1 016 043,72</b>
AUTOFINANCEMENT	254 010,93
<b>COUT PREVISIONNEL HT</b>	<b>1 270 054,65</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident avec 15 voix pour et 3 absentions d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents en conséquence des présentes

### Informations diverses

- Point sur le réseau ASA Villemur : état des lieux, abonnés, travaux en cours et à venir
- Information groupes de réflexion

## Séance du 29 avril 2021

### Attribution du marché public—Réhabilitation d'une partie du groupe scolaire

La commission d'appel d'Offres s'est réunie le 26 avril 2021 de façon à procéder à l'analyse des offres fournies par le maître d'œuvre, le cabinet B11. Il ressort de l'analyse ainsi que des travaux et avis de la commission l'attribution suivante pour chacun des lots:

- LOT 1 :** GROS ŒUVRE / CHARPENTE BOIS COUVERTURE ZINGUERIE : attribué à BATIPRO (155 286.35 € HT)
  - LOT 2 :** MENUISERIE ALUMINIUM : attribué à ALUFER (22 758.00 € HT)
  - LOT 3 :** MENUISERIE BOIS : attribué à SARL BANZO (14 820.00 € HT)
  - LOT 4 :** PLATRERIE : attribué à DESCOULS Jean-Jacques (26 040.00 € HT)
  - LOT 5 :** ELECTRICITE / CVC : attribué à SARL RONCO R&C (5 555.40 € HT)
  - LOT 6 :** PEINTURE : attribué à SARL PEINTURE SUD OUEST (3 967.00 € HT)
- Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité acceptent la proposition de la Commission

### Tirage au sort des jurés d'assises

Suite tirage au sort, le conseil municipal désigne à l'unanimité:

- MONTAGNE Christine
  - SOLIGON Alain
  - GAULARD Jonathan
  - BORDES Patricia
  - DELPORTE Bernard
  - DI GREGORIO Estelle
- Jurés d'assises pour l'année 2022

# LES CONSEILS MUNICIPAUX

## **Demande de subvention actualisée—réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il convient de corriger le plan de financement présenté le 15 mars 2021 et propose de solliciter une subvention au taux le plus élevé possible aux différents financeurs cités dans le plan de financement ci-après.

ORGANISMES	MONTANT
DEPARTEMENT	79 644,70
ETAT (Plan de relance)	227 448,00
ETAT DETR	248 810,04
CCGSTG	25 000,00
REGION	50 000,00
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>630 902,74</b>
AUTOFINANCEMENT	165 544,26
<b>COUT PREVISIONNEL HT</b>	<b>796 447,00</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les modifications présentées et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents en conséquence des présentes

## **Demande de subvention actualisée—projet de requalification des espaces publics du centre historique d'Orgueil (tranche 1)**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de modifier la demande initiale du 15 avril 2021

ORGANISMES	MONTANT
DEPARTEMENT	190 508,20
ETAT	584 225,14
REGION	241 310,38
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>1 016 043,72</b>
AUTOFINANCEMENT	254 010,93
<b>COUT PREVISIONNEL HT</b>	<b>1 270 054,65</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal avec 1 voix contre, 2 abstentions et 16 voix pour, décident d'accepter les propositions ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents en conséquence des présentes

## **Prolongement et recrutement d'agents en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :  
Pour l'école

- Le recrutement de 2 PEC pour exercer les fonctions d'agents polyvalents des écoles pour l'année scolaire 2021-2022
- Le prolongement d'1 PEC pour exercer les fonctions d'agent polyvalent des écoles

Pour le service technique

- Le recrutement d'1 PEC pour exercer les fonctions d'agent polyvalent au service technique
- Le prolongement d'1 PEC pour exercer les fonctions d'agent polyvalent avec augmentation du volume horaire

## **Informations diverses**

- Social : informations CCAS, rencontre CBE
- Economie : les nouveaux porteurs de projet
- Enfance : cadeaux élèves de fin de primaire, CAF, Yakajouer

- Administration générale : lignes directrices de gestion, élections, rencontre Sénateur
- Cérémonie : « Mois des mémoires » (8 mai, mémoire esclavage)
- CCGSTG : point commissions

## **Séance du 3 juin 2021**

### **Subventions allouées aux personnes de droit privé en 2021**

Suite à l'étude des demandes reçues, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé d'octroyer les subventions suivantes :

NOM	MONTANT
AFM TELETHON	100,00
ANCIENS COMBATTANTS	50,00
RYTHMIQUE ORGUEIL	300,00
FC LES 2 PONTS	3 050,00
LA RUCHE	400,00
ACCA	800,00
RESTO DU CŒUR	200,00
AIPADAV	300,00
YAKA JOUER ADOS	500,00
CHORDARIA	300,00
4L Trophy - partenariat financier (Aubin PERRIER et Louis TIRADO)	400,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 400,00</b>

### **Remise gracieuse du loyer accordé à Sabine Esthetic (Covid-19)**

L'activité du cabinet d'esthétique a été suspendue pendant les mois d'Avril et début Mai 2021.

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'accorder la remise gracieuse de son loyer du mois de Mai dans son intégralité soit 520.00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité acceptent la proposition ci-dessus dans les conditions précitées.

### **Utilisation privative du domaine public communal**

Monsieur le Maire informe les conseillers que plusieurs commerçants ont des autorisations d'occupation du domaine public à titre gratuit. Il convient de fixer les redevances pour occupation du domaine public. Il s'agit du paiement d'un droit de stationnement et le vendeur s'engage à respecter plusieurs règles :

- ne créer aucune gêne pour la circulation du public, notamment les personnes à mobilité réduite ou déficientes visuellement, ou les véhicules de secours ;
- laisser libre accès aux immeubles voisins et préserver la tranquillité des riverains ;
- respecter les dates et les horaires d'installation fixés dans l'autorisation ;
- installer des équipements de qualité (dans

un style ou des matériaux parfois imposés par la commune pour respecter l'harmonie du lieu) ;

- respecter les règles d'hygiène, notamment pour les denrées alimentaires (chaîne du froid, protection des plats cuisinés).

Tous les dégâts constatés seront facturés au titulaire de la convention. L'autorisation est révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire des conditions définies dans la convention. Une gratuité de 3 mois sera accordée.

Monsieur le Maire propose d'établir la redevance ainsi à raison d'un ou deux jours d'occupation hebdomadaire :

Pour une installation sans branchement :

- Forfait journalier : 3 € (trois euros)
- Forfait mensuel : 10 € (dix euros)
- Forfait annuel : 100 € (cent euros)

Pour une installation avec branchement :

- Forfait journalier : 5 €
- Forfait mensuel : 15 €
- Forfait annuel : 150 €

Monsieur le Maire présente la convention d'occupation du domaine public. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuvent la convention d'occupation du domaine public telle que présentée et les conditions de la redevance.

### **Attribution marché éclairage public**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a reçu 3 propositions d'entreprises et retient de présenter celle de l'entreprise Béo pour un total annuel pour les 3 prochaines années de 3 844.34 € HT.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuvent les conditions financières présentées par l'entreprise Béo.

### **Participation aux frais de transports scolaires**

Le conseil municipal approuve la participation de la Commune aux frais de transports scolaires pour les apprentis, étudiants, élèves inscrits dans l'établissement privé le plus proche en provenance d'une commune située en dehors du secteur de recrutement de l'établissement public de référence pour 50 % du montant fixé par la Région soit pour les 34 pensionnaires : 45 € et pour les internes : 23 €

### **Gratuité garderie périscolaire pour juin et juillet**

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide que les enfants inscrits en février 2021 et en avril 2021 pourront bénéficier de la gratuité du service sur le temps périscolaire pour la période de Juin au 6 Juillet 2021 inclus suite à la fermeture de l'école pour mesures contre Covid-19 et la durée des vacances de printemps et d'hiver.

# UN ORGUEILLOIS AU 4L TROPHY

Le 4L TROPHY c'est un rallye d'orientation à la cool, une joyeuse caravane de plus de 1200 4L qui s'aventurent jusqu'aux dunes du Sahara. C'est le plus grand rendez-vous des jeunes et des étudiants, l'événement ultime de tous les défis, le plus gros événement sportif et solidaire d'Europe dédié aux 18-28 ans, de toutes nationalités... Il réunit chaque année une grosse bande de copains (jusqu'à 2400 !) et autant de boussoles, qui traversent l'Espagne et découvrent le Maroc ensemble, de Tanger à l'Atlas, de Merzouga à Ouarzazate, du Tichka à Marrakech.

Le soutien de la scolarité dans la région sud-marocaine et l'action en faveur de La Croix Rouge française sont les deux casquettes solidaires que les Trophistes portent fièrement en participant au 4L Trophy.

L'objectif principal est clair : l'accès à l'éducation pour tous les enfants. Le projet initial comprend l'acheminement de dons matériels ainsi que les dons financiers : offrir un cartable c'est bien, construire une école, c'est encore mieux ! Les Trophistes font les deux et y ajoutent une multitude de coups de pouce pour construire un projet cohérent et viable. Ce sont en moyenne 30 tonnes chaque année de fournitures scolaires, matériel médical et informatique, équipements sportifs, vêtements, jouets etc pour près de 20'000 enfants de la Province d'Errachidia transportés par les 4L. De plus c'est la participation à la construction des écoles primaires (déjà au nombre de 30), des garderies, des salles de classe, des aménagements pour enfants handicapés, des blocs sanitaires, des puits etc. Chaque participant au 4L Trophy amène sa pierre à ce magnifique édifice.

Cette année ce rallye raid les mènera de Biarritz à Algesiras, puis après la traversée du détroit de Gibraltar, une arrivée prévue à Marrakech après avoir traversé le désert marocain et être passés par le col du Tichka à 2260 mètres d'altitude.

**Aubin PERRIER**, jeune orgueillois, et son camarade **Louis TIRADO**, tous les deux en 2ème année d'école d'ingénieur de Purpan se préparent pour ce rallye raid.



## Aubin, peux tu te présenter ?

Je suis Aubin Perrier j'ai 19 ans et j'habite à Orgueil depuis mon plus jeune âge. J'étudie à Toulouse à l'école d'ingénieur de Purpan.

## Qui est Louis Tirado ?

Louis Tirado est mon co-équipier et ami. Il habite à Toulouse et étudie dans la même école que moi. Il a également 19 ans.

## Pourquoi participez-vous au 4L Trophy ?

J'ai entendu parler de cet événement et cela m'a intrigué. Après plusieurs recherches j'ai adoré le concept et le but humanitaire derrière, j'en ai donc parlé à Louis et il a directement accroché !

Après avoir décidé "sur un coup de tête" de faire ce raid humanitaire nous nous sommes directement investis afin de démarrer ce projet fou. Cela passe par la création d'une association loi 1901, un compte en banque, et surtout une 4L !

Tout s'est enchaîné très rapidement, 2 semaines après avoir décidé de faire cette course nous avons déjà la voiture, le compte en banque et l'association de créer.

## Que représente cette course pour vous ?

Cette course est un gros challenge pour nous. Nous avons tous les deux le souhait de partir à l'aventure pour une cause humanitaire: le 4L Trophy tombe à pic !

## Quels sont vos objectifs sur cette course ?

Les objectifs de cette course qui est en réalité un raid humanitaire sont de ramener des fournitures, nourriture, équipements sportifs aux populations locales. Le surplus d'argent pour la course sera reversé à l'association "les enfants du désert" qui parraine la course.



## Où en êtes-vous dans les préparatifs ?

Nous avons donc notre 4L qui est une F6 de 1983, elle est en cours de révision au lycée Antoine Bourdelle à Montauban. Nous allons bientôt la récupérer afin de pouvoir l'aménager cet été et de pouvoir s'habituer à la conduire. Nous cherchons actuellement des pièces annexes comme des jantes, de nouveaux sièges etc...

## Comment pourra-t-on suivre votre avancée sur la course ?

Nous transmettrons des photos de l'avancée des travaux de la 4L avant et pendant la course. Nous ferons des notes vocales et vidéos durant la course. Vous pourrez suivre plus en détail notre périple et l'avancée des travaux sur notre compte instagram "lespurpanais\_marrakech".

Nous avons également une cagnotte leetchi pour nous soutenir : [www.leetchi.com/fr/c/wmPqzjg](http://www.leetchi.com/fr/c/wmPqzjg)

# LES RÉSEAUX

## Réseaux électriques et éclairage public

Le chantier du Résimat 2 est terminé



Travaux Résimat 2  
— Réseau aérien  
— Réseau enfoui



Le prochain chantier sur le réseau électrique concernera la ligne reliant le transformateur P19 ( derrière l'église) au bout du chemin de ronde. Dissimulation pour sécurisation. En effet cette ligne comporte des fils nus qui lors de fortes rafales de vent peuvent se toucher et provoquer une panne comme l'été dernier à côté du cimetière. Ces travaux de sécurisations sont subventionnés à 65% par le SDE et permettent d'anticiper l'enfouissement pour les travaux du centre bourg

## Réseau d'eau potable

Le SIAEP( Syndicat des eaux de Grisolles, dont nous dépendons) réalisera des travaux de septembre à Novembre 2021.

ceux-ci consisteront à :

- changer et renforcer la conduite du château d'eau au centre bourg
- reprendre les branchements des abonnés sur la grand rue
- changer et renforcer la conduite chemin des communaux de l'église jusqu'au croisement avec le chemin des aiguillons

Ceci car :

- la conduite qui va au château d'eau est très ancienne, casse de plus en plus souvent et est sous capacitaire en diamètre
- anticipation des travaux du centre bourg (grand rue et chemin des communaux)

## Réseau d'assainissement

Le diagnostic est en cours pour déterminer la **provenance des eaux claires parasites**. A l'issue de ce diagnostic un programme de travaux à réaliser sera élaboré ainsi que des priorisations suivant le coût et l'efficacité sur la diminution des infiltrations.

## Ruisseaux et cours d'eaux

Avec la communauté des communes qui détient la compétence « entretien et gestion des cours d'eaux » les états des lieux reprennent enfin.

Pour rappel ce sont aux riverains que revient l'entretien des ruisseaux et des fossés qui bordent les propriétés. Le nouveau guide du riverain, édité par la communauté des communes vient de sortir. Vous pourrez le retrouver sur le

site de la mairie ou en format papier à la mairie. Vous y trouverez, entre autre, les obligations liées à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

## Fossés

Certains points difficiles sur les fossés ont été gérés dans le cadre de la voirie, déjà évoqués, avec l'aide de la communauté des communes et d'autres par nos actions et avec la collaboration des propriétaires riverains. C'est le cas à Relance où un important problème d'écoulement le long de la route a été résolu avec l'aide de la DDT et des propriétaires riverains. D'autres problèmes d'écoulement sont à résoudre sur ce secteur, l'équipe municipale y travaille.



Avant



Après

## Quartier de Relance

« Une enquête a été conduite de février à mi-mars 2021 auprès des habitants du quartier afin de connaître leur profil, les motivations d'installation sur la commune et leurs attentes sur l'évolution du quartier. La restitution des résultats auprès des habitants se fera à la réunion publique du quartier de Relance le 14 septembre 2021 à 20h00 à l'espace Jean Capellini (salle des fêtes).

## Le Carretou s'agrandit

« Deux nouveaux espaces (chambre froide et zone de stockage) d'une superficie totale de 50m<sup>2</sup> attenant au magasin ont été aménagés pour améliorer les conditions de travail du personnel.



## Les bons plants d'Orgueil

« Comme l'année dernière, Madame Vispé, maraîchère à Nohic depuis 2007, est venue les dimanches matin d'avril et de mai proposer ses plants de variétés anciennes à la vente devant le Carretou.



## Accueil de porteurs de projet

« Depuis le début de l'année, plusieurs porteurs de projets ont été rencontrés afin d'étudier avec eux les possibilités d'installations sur notre commune (pépiniériste, fleuriste, conseillère familiale et conjugale, coach de vie...). Malgré des possibilités actuellement réduites d'occupation de locaux appartenant à la municipalité, une réflexion va être engagée pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises.

## Coiffure

« Pauline Jalabert, coiffeuse itinérante (Camion Nomade.hairtruck.fr) sera dorénavant présente tous les samedis de 9h à 18h sur le parking de l'ancienne école.

Pensez aussi à vos coiffeuses à domicile installées sur la commune : Nicole Bouzigues, Sandrine Cappizzi et Karine Décastro.

## L'ADMR est ouvert au public tous les matins du lundi au vendredi

« Une rencontre s'est déroulée entre les élus d'Orgueil et les responsables de l'ADMR le 14/01/2021. L'objectif était d'officialiser l'arrivée de l'ADMR qui constitue un nouvel acteur économique de 1er plan sur notre commune.



L'association est régulièrement à la recherche de bénévoles et de salariés. N'hésitez pas à les contacter. L'ADMR fait partie d'un réseau national d'associations de Service à la personne et intervient dans différents domaines : entretien de la maison, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, l'enfance et la parentalité (Tel : 05 63 30 08 37).



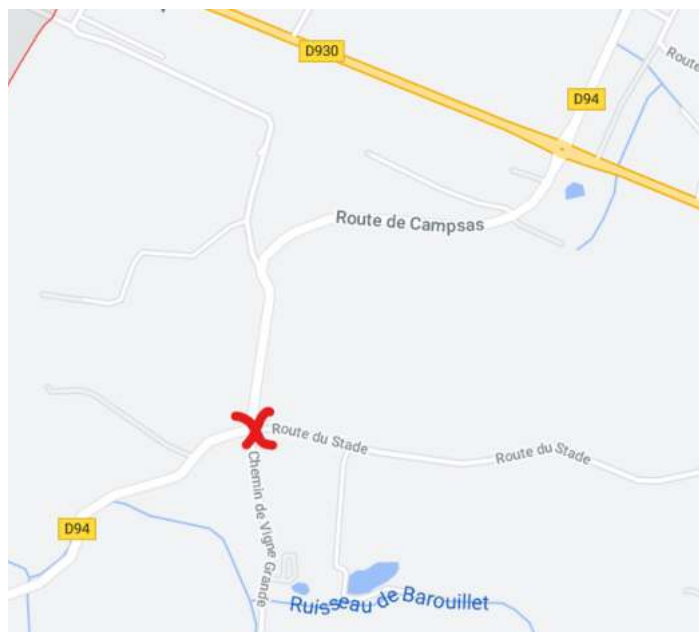
## Réalisation d'un point d'arrêt pour le bus scolaire

En accord avec la Région qui gère le transport scolaire, le Conseil Départemental qui gère cette voie, la commune a créé un nouveau point d'arrêt au lieu dit « Videlfau » route de Campsas. Busage du fossé, signalisation horizontale et verticale, mise en place d'un éclairage autonome permettent à nos jeunes collégiens de ce secteur d'avoir un accès sécurisé à leur transport.



## Sécurisation de l'intersection RD 94/ Route du Stade et Chemin de Vigne Grande

A la suite de deux accidents de la circulation aux mois d'avril et mai, le CD 82, les services voirie de la Communauté des Communes GSTG et la commune ont décidé de modifier ce carrefour : mise en place d'un STOP sur le chemin de Vigne Grande, marquage horizontal déporté du « Cédez le passage » de la route du Stade, et signalisation verticale renforcée sur la RD 94.



**L'ouvrage d'art** situé sur la Vélo Voie Verte entre la route de Campsas et le Chemin du Clos de Jeannou, étant fortement endommagé, a été reconstruit durant le mois de juin. Ces travaux ont entraîné la fermeture de cheminement très emprunté par les piétons coureurs, cyclistes et autres promeneurs.



Comme nous vous l'avions annoncé, l'aménagement de la **Vélo Voie Verte** est en préparation avec les services du Conseil Départemental. Il vise à l'installation de bancs dans les zones non habitées, de panneaux de signalisation et de zone silence,...



## Route du Vigné

Le busage (non conforme et inadapté) du fossé latéral, a été enlevé et le fossé recréé. L'évacuation d'une partie des eaux de pluies du lotissement « La Patole » se fait à nouveau correctement et les grilles qui ont été mises en place complètent cet aménagement.



Avant



Après

Travaux sur les voiries d'intérêt Intercommunal GSTG budget 2021		
<u>Travaux neufs</u>	Rte du Stade sur 750 m à partir de la Rte de Campsas (RD 94)	Reprise des accotements
	Impasse du Rodoul	Hydrocurage des 5 traversées de chaussée et créations éventuelles de fossés et traversées pour le réseau pluvial
<u>Travaux en régie</u>	Rte du Stade : depuis les travaux neufs jusqu'à la rte de Planques	<b>PATA :</b> Le Point A Temps Automatique est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface, telles que les nids de poules, arrachements, flasches... Total des Interventions PATA : 2,78 km Travaux prévus début septembre
	Chemin du Roudié	
	Chemin de Pégat	
	Chemins du Ribatel et Des Communaux, Impasse du Chalet	
	Chemin de la Briquèterie	
	Chemin de la Coste	
Chemin du Rodoul		

**Reprise du Virage** situé à l'intersection de l'impasse du Rodoul et de la route du Vigné : changement des bordures, mise en place d'une poutre de rive et reprise en bicouche.



## Curage des Fossés

Des interventions seront réalisées sur les fossés :

- Chemin de Pendulo
- Impasse du Chalet
- Chemin de Prats Rumats

## Interventions Fauchage

- 1er passage fait au mois de mai
- 2ème passage prévu en juillet
- 3ème passage fin d'année



## Contrôle des ouvrages d'arts

Le prestataire mandaté par la Communauté des Communes continue le contrôle des « ouvrages d'arts ». Après les 116 ouvrages d'une ouverture supérieure à 2m, il procède au contrôle des ouvrages inférieurs à 2m.



Après la fin des contrôles la communauté des communes devra budgétiser et prioriser les réparations sur l'ensemble du territoire.

# ACTION SOCIALE

## CCAS

Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni le 13 avril dernier. A cette occasion, certaines modifications ont été apportées aux aides déjà en place.

- Les bons alimentaires d'urgence peuvent dorénavant être attribués 3 fois par an.
- Une aide pour le paiement de repas à la restauration scolaire ou à la garde d'enfant, lors d'une reprise d'activité ou une formation de l'un des parents. L'octroi de ces aides est soumis à l'étude de la situation du demandeur par l'assistante sociale de secteur au 05.63.27.00.90.

- Les colis de fin d'année pour nos aînés seront distribués maintenant, sans condition d'inscription sur les listes électorales. En effet tous les habitants d'Orgueil à partir de 70 ans pourront en bénéficier sur justificatif de domicile. Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie.

## Vaccination

La campagne de vaccination a débuté depuis quelques mois par les plus âgés d'entre nous.

Nous avons donc accompagné les personnes qui en ont fait la demande auprès de nos secrétaires, que ce soit pour la prise de rendez vous ou l'acheminement vers les centres de vaccination.

Si vous souhaitez vous faire vacciner et que vous êtes âgés et sans moyen de transport, contactez le secrétariat de la mairie, nous pourrions trouver une solution.

## Canicule

Chaque année, le CCAS établit la liste des personnes âgées, isolées ou fragiles afin de prendre contact avec elles ou de leur rendre visite lors des épisodes de canicule. Ceci afin de s'assurer que tout va bien et de leur apporter un soutien si nécessaire.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous pensez qu'une personne peut avoir besoin d'aide.

La commune d'Orgueil en partenariat avec le CBE du NET TARN propose aux habitants d'Orgueil âgés de 60 ans et plus des actions sur la commune soutenues par la Conférence des Financeurs du Tarn et Garonne.

Toutes les actions sont proposées **gratuitement**.

**Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du CBE du NET-TARN 05.62.89.07.70 ou [contact@cbedunet.org](mailto:contact@cbedunet.org) et seront informées des modalités.**

Ci-dessous les différentes actions prévues :



### 1 atelier ludique sur la sécurité routière.

Testons nous autour d'un goûter pour savoir si nous pourrions avoir le code



### Des sorties culturelles

Possibilité de véhicule pour les personnes à mobilité réduite



### Un atelier de 4 séances de 2 heures d'activation cognitive



### 2 conférences - échanges santé - prévention



### Un atelier de 5 séances de 2 heures Initiation à l'informatique



### Un atelier découverte utilisation de la visio

Cette série d'ateliers a débuté le 4 juin par un atelier **pâtisserie**. C'est dans une ambiance conviviale et gourmande que les participantes ont confectionné des tartelettes aux fraises originales et délicieuses avec les précieux conseils du chef pâtissier. Un grand merci aux participantes et au CBE du net pour cet après midi.





Depuis la mise en place, en Novembre, de la collecte des encombrants sur la commune, ce sont plus d'une quarantaine d'Orgueillois qui ont pu profiter de ce nouveau service.

Si vous aussi vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez :

- Vous inscrire auprès de la mairie en décrivant les objets à évacuer : dernier délai le Mercredi avant le Samedi de la collecte
- Être présents lors de la collecte. Les personnes d'Emmaüs vous appellent dans la matinée avant leur passage

Et vos encombrants doivent être :

- Déposés à l'extérieur : prêts à être ramassés
- Emballés (soit dans des cartons par exemple pour la vaisselle, des jouets, des bibelots ... ou dans des sacs pour des vêtements ...)

Il est important que chacun soit res-

pectueux et ne laisse pas tout en vrac.

Sont interdits pour les encombrants :

- Gravats
- Pneus
- Bouteilles de gaz
- Ordures ménagères
- Déchets verts

Cette collecte n'est pas à considérer comme une déchèterie.

Vous trouverez ci-dessous les dates des prochains ramassages :

- 7 Août
- 4 Septembre
- 2 Octobre
- 6 Novembre
- 4 Décembre

## LE RELAIS

Depuis maintenant 8 ans, le Relais a installé près de l'église un point de collecte sélective de textile, linge de maison

et chaussures.

Cette collecte permet la création d'emplois durables et locaux tout en apportant une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux, les produits étant valorisés à plus de 97%.

A Orgueil, vos apports se sont élevés à **3590 kg** en 2020. Cela représente environ 2 kg de linges collectés par habitant.

Le Maire, son équipe municipale et les équipes du Relais vous remercient pour votre solidarité et votre confiance.

## La municipalité d'Orgueil continue d'investir dans ses infrastructures sportives



Après avoir rénové le terrain de tennis, c'est le stade de football d'Orgueil qui se modernise par la mise en place d'un éclairage LED. Cette technologie moderne apporte un vrai confort d'utilisation notamment par une meilleure luminosité sur l'ensemble du terrain, une consommation

plus faible, une longévité accrue et un allumage instantané sans préchauffage.

## LE BRUIT : BRICOLAGE, JARDINAGE...MAIS AUSSI LES ABOIEMENTS DE CHIEN - SOYONS À L'ÉCOUTE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n°04-1076 du 21 juin 2004) :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

De même, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage de jour comme de nuit.

- Une amende de **68 €** peut être infligée à l'auteur du trouble ou au propriétaire du chien.

## BRULAGE DE DÉCHETS À L'AIR LIBRE INTERDIT—SOYONS RESPONSABLES

Cette interdiction est motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour prévenir d'une part les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée, et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Exemple : 50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules fines que rouler en voiture pendant 14 000 km.

**Attention** : La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de **450 €** maximum. Des alternatives existent : paillage ; compost individuel ; dépôt en déchetterie ; location de la benne communale ; broyage (service CCGSTG).

# INFORMATIONS GENERALES

Comme annoncé dans la précédente édition, le **point lecture** a réouvert ses portes à l'ancien presbytère depuis début avril. Tous les mercredis, de 14 heures à 16 heures, Marie-Elisabeth vous accueille et vous conseille dans ce nouveau local plus vaste dans lequel 575 nouveaux ouvrages et autres documents multimédias (CD, DVD) sont dorénavant à votre disposition, pour les adultes comme pour les enfants.



Tous les volontaires sont les bienvenus pour tenir ce point lecture

Une dizaine d'élus se sont retrouvés au Monument aux morts pour la commémoration du 74e anniversaire de la victoire contre le nazisme du **8 mai 1945**.

Après la lecture du message de Généviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Willy Authes-serre et Pierrick Porte, conseiller municipal, ont procédé au dépôt de gerbe, suivi de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise.



A la fin de la cérémonie, Monsieur le Maire a salué chaleureusement le fidèle porte-drapeau de la commune, Marcel Carrère.



L'application « PanneauPocket » compte déjà plus de 350 abonnés. C'est pour nous tous un moyen simple, efficace et rapide de vous transmettre nos informations pratiques, parfois importantes. Elle nous permet de vous alerter (travaux en cours et à venir, actualités sanitaires, dangers) ou de simplement vous informer (animations, offres emplois, actualités communales...)  
Si ce n'est encore fait, abonnez-vous, c'est **gratuit** !

## Résultats élections départementales 20 et 27 juin 2021



**Jérôme BEQ** (remplaçant Marc PUJOL) et **Patricia DUCASSÉ** (remplaçante Marion RIGAUD) sont élus conseillers départementaux pour notre canton.

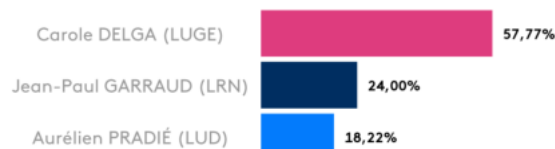
## Entretien de vos accès et fossés

Nos agents du service technique ont entrepris la vérification des traversées de voies, l'entretien et la sécurisation de nos routes et terrains communaux. Ils en « profitent » pour ramasser les différents déchets qui jonchent nos fossés.

A chacun d'entre nous de faire de même pour l'entretien de nos accès, arbres, haies et pour l'hygiène et la sécurité de tous. Vous êtes déjà nombreux à réaliser ces entretiens et la municipalité vous en remercie car ces nettoyages participent à une meilleure circulation des eaux sur l'ensemble de la commune.

En cas d'insuffisance d'entretien, un avis de passage pourra vous être déposé dans votre boîte à lettres pour vous sensibiliser à l'importance de ces réalisations

## Résultats des élections régionales juin 2021



Date :  
Adresse :

	Constat	Explications / Sensibilisation	Demande
1	Défaut d'entretien de l'accès busé de la propriété privée	L'accès à votre propriété ne doit en aucun cas empêcher la circulation des eaux de pluie dans les différents collecteurs (fossés ou réseau busé) : le pont mis en place pour accéder à votre parcelle se doit d'être entretenu par vos soins ainsi que ses abords immédiats. Articles 649-6-41 du Code Civil Article R216-13 Code de l'aménagement et L2212-2 CGCT	Nettoyer la buse mise en place pour votre accès les 5m de part et d'autre de ce même accès
2	Végétaux empiétant sur l'espace public et/ou d'une hauteur excessive à tailler	La sécurité et la commodité du passage sur les voiries publiques doivent être garanties aussi bien pour les véhicules que pour les personnes ; il faut donc éviter les risques de chutes de branches ou arbres sur les voiries ou sur les câbles des réseaux. Article L2212-2-2 du CGCT Article 671 et suivants du Code de Commerce Article R116-2-5° du code de la voirie urbaine Article D161-24 du code rural pour les forêts	Procéder à la taille de vos arbustes ou d'élagage de vos arbres qui dépassent sur le domaine public
3	Résidus de taille de haie, de branches, de fruits etc... dans le fossé	Les fossés font partie du réseau d'évacuation des eaux de pluie. Les résidus qui ne sont pas évacués peuvent s'accumuler dans le fossé et en modifier le profil (largeur, profondeur) et gêner l'évacuation de l'eau. En outre, les bords des fossés peuvent être glissants et dangereux. De même ces résidus peuvent rendre glissants les fords. Article 671 du Code Civil	Ramasser les branches, feuilles, fruits et résidus issus de la taille des haies ou de vos arbres privés
4	Tuyau d'évacuation pluviale de votre habitation, d'évacuation de l'assainissement, compteur d'eau etc...	Garantir la sécurité des personnes et des matériels qui transitent sur les voiries publiques. Article L2212-2-2 du CGCT n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 49	Veiller à ce que ces installations personnelles ne soient pas saillantes et à ce que leur emplacement reste visible par un débroussaillage régulier
5	Utilisation de produits phytosanitaires (dérivés) dans les fossés	Il ne sert non seulement à protéger la faune présente dans les fossés mais aussi à maintenir le profil du fossé (largeur, profondeur, pente) en maintenant la terre, évitant qu'elle s'effondre et obstrue le réseau pluvial. L'herbe permet donc de maintenir un bon fonctionnement du réseau pluvial. Loi du 6 février 2014, dite loi Labbé Article 1501-21 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les propriétés privées, les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif	Ne pas utiliser de désherbant

Pour le bien-être et la sécurité de tous, Merci de votre (vos) intervention(s) rapide(s), sous un mois  
Nous comptons sur vous,

Monsieur le Maire,  
Willy Authes-serre

## MARIAGES

6 juin 2020	: GARRIGUES Lionel, Yves et COUERBE Véronique, Bernadette
25 juillet 2020	: LECOUTE Guillaume, Marcel, Claude et ZULIAN Marina
29 août 2020	: CHAUVIERE Pierre, Michel et GAU Vanessa, Lisbeth, Fabienne
12 septembre 2020	: RENAULT Jérémy, Pascal et SERRATO Samantha, Ana, Ghislaine
26 septembre 2020	: LABOURGADE Patrick et BARON Laëtitia, Paulette
3 octobre 2020	: PETITDEMANGE Thomas et VERCHER Laure, Elisabeth, Monique
29 mai 2021	: ADAMI Hervé, Francis et BATICLE Delphine, Christiane, Jeanne

## NAISSANCES

13 janvier 2020	: GUYONET Léo, Olivier
17 janvier 2020	: MASSON Charlie, Laura, Lucienne
20 janvier 2020	: DHENA Mila, Aylen
27 janvier 2020	: FIORETTI Mathys, Pierre, Michel, Christian, Gilles
6 février 2020	: RASIAH Aëdan
13 février 2020	: PELISSON Iris, Claire, Agnès, Laura
21 mai 2020	: MONTEIRO CORREIA Mariana
15 juillet 2020	: LAGREN RENARD Milann
20 août 2020	: PINAUD-NAVARRO Eloise, Marie, Léonie
16 septembre 2020	: BERGAMASCO FAURE Mathys, Raphaël, Joseph
23 octobre 2020	: ROBERGE Maho, Evana, Astrid
24 novembre 2020	: DUCHENE Yuna
27 novembre 2020	: GAVALDA MARTIN Lewis, Michaël, Thierry
10 décembre 2020	: ODOBESCU Anastasia
14 décembre 2020	: COUHET-GUICHOT Maël, Yves, Daniel
29 décembre 2020	: DEURVEILHER Djaïna, Marie, Vanessa
29 mars 2021	: COUHET-GUICHOT Noah, Claude, Gabriel
30 mars 2021	: AMADOR Meyzi, Marina, Sonia
8 avril 2021	: COULONGES Sasha, Raoul, Philippe
28 avril 2021	: CRIADO Mayron, Juan
28 avril 2021	: CRIADO Tiago, Miguel
5 mai 2021	: FERREIRA-LEITE Mattéo, Gabriel
5 mai 2021	: FERREIRA-LEITE Victoria, Marie
9 mai 2021	: BOUYSSI-BOUSSARD Amaya, Maëlis
18 mai 2021	: AHROUCH Djibril
2 juin 2021	: GROUVIEL Ezékiél, Olivier

## DECES

2 janvier 2020	: BOUZIGUES Georges, Victor
7 janvier 2020	: DELBREIL Fabien
12 janvier 2020	: BEGUE Ilda, Cécile épouse BATAILLE
22 janvier 2020	: THOMAS Christian, Alphonse
26 janvier 2020	: DELRIEU Renée, Joséphine épouse GUIDANI
4 février 2020	: BIDOIT Mireille épouse PATANE
22 février 2020	: ANGLADA Désirée, Antoinette épouse LICCARDI
8 juin 2020	: LOVERA Jeanne épouse POUJOL
3 septembre 2020	: DANGAIX Jean-Pierre, André
12 septembre 2020	: FIGUET Robert
22 septembre 2020	: MARCELLE Julienne épouse NEGRE
24 octobre 2020	: ZANNIER Martine, Josette épouse MASSIP
4 janvier 2021	: IBANEZ Alain
6 janvier 2021	: VERDIER Denis, Pierre
22 janvier 2021	: FAUCONIE Charles, Pierre
16 février 2021	: BRUN Guiseppe
2 mars 2021	: HASHOLDER Max
4 mars 2021	: PETIT Pascale épouse LABIT
9 mars 2021	: PONS Carmen épouse HITOU
10 mars 2021	: GUTIERREZ GUZMAN Angeles épouse FERNANDEZ
13 mars 2021	: SANCHEZ Muisés
30 mars 2021	: MAGNE Madeleine, Simone épouse CHARPIGNY
17 avril 2021	: VIEU Claude
18 avril 2021	: COLLEDANI Anna, Maria épouse ZANATO
23 avril 2021	: HAHAOUI Abdeslam
23 juin 2021	: GUIRGUY Michel

## PATRIMOINE & CULTURE

### 1 La Pente d'eau

Office de Tourisme & Maison de site - MONTECH - Tél. 05 63 64 16 32

Au cours d'une promenade insolite le long du canal de Garonne, vous apprendrez tout sur ce site remarquable, à la fois naturel et technique, où l'ingéniosité et la passion des hommes se manifestent. Préparez-vous pour un voyage dans le temps à la découverte d'une machine extraordinaire.

Ouverture : Premier trimestre 2021



### 2 L'abbaye cistercienne de Grandselve

Grandselve - BOUILLAC

Grand selve (XII<sup>ème</sup> siècle) fut l'une des abbayes cisterciennes les plus florissantes et célèbres du Midi. À la Révolution, elle fut vendue comme bien national et le nouveau propriétaire s'empressa de tout démolir et vendre pierre par pierre ! Terrible histoire que vous racontent les Amis de cette abbaye "fantôme" lors de visites guidées organisées tous les dimanches de l'été.

[www.abbayedegrandselve.fr](http://www.abbayedegrandselve.fr)

### 3 Le musée Calbet

15 rue Jean de Comere  
GRISOLLES - Tél. 05 63 02 83 06

Niché dans une ancienne maison à colombage du XVII<sup>ème</sup> siècle, ce petit musée des arts et traditions populaires a ouvert ses espaces à la création contemporaine ; délicate alchimie entre patrimoine conservé et création contemporaine.

<https://musees-occitanie.fr/musees/musee-calbet/>



### 4 Créateur de balais en paille Jean-Marc Coulom

65 chemin de Verdunenc - GRISOLLES  
Tél. 06 21 02 02 22

Pendant plus d'un siècle, Grisolles était la capitale française et même européenne du balai. Jean Marc Coulom, dernier fabricant de balai de Grisolles est l'héritier d'un savoir-faire artisanal : le balai 100 % grisollais.

[www.balaispaillecoulom.com](http://www.balaispaillecoulom.com)

Deux jeux de piste gratuits vous font découvrir Grisolles et ses balais (à partir de 7 ans).

Livrets à télécharger sur :

[www.grisolles.fr/ma-ville/jeux-et-parcoursbalaispaillecoulom.com](http://www.grisolles.fr/ma-ville/jeux-et-parcoursbalaispaillecoulom.com)

### 5 Musée associatif des métiers d'autrefois

5 Place de la Mairie - FINHAN  
Tél. 06 32 03 24 26

Remontez le temps et découvrez comment vivaient et travaillaient nos ancêtres.

### 6 Les Lavoirs

FINHAN - MONBEQUI - NOHIC

Originaux et authentiques..., trois lavoirs restaurés qui valent le détour !

### 7 La ville médiévale VERDUN SUR GARONNE

Partez à la découverte de cette cité et des témoignages de son riche passé : sa Tour de l'Horloge (XIV<sup>ème</sup> siècle), l'église Saint-Michel Notre-Dame (XVI<sup>ème</sup> siècle), ses remparts (XIV<sup>ème</sup> siècle), ses nombreuses maisons à colombages... C'est un bond dans l'Histoire qui vous attend !

### 8 Le chemin artistique de Segonde

VERDUN SUR GARONNE

Un véritable melting-pot artistique au fil de l'eau à l'intérieur du ruisseau Segonde : graphes, illusions d'optique, papiers encollés...

Accessible à certaines périodes de l'année, prévoyez des bottes et une lampe de poche.

### 9 La chapelle Saint-Jean Baptiste

AUCAMVILLE (82)

Cette petite chapelle en terre date de 1713. On raconte que les fiévreux s'y rendaient le jour de la Saint Jean Baptiste, jetaient quelques pièces et partaient sans se retourner. Ils étaient guéris, magique non ?!

## OFFICE DE TOURISME GRAND SUD TARN ET GARONNE

Maison de Site Pente d'Eau  
82700 MONTECH

05.63.64.16.32

[officedetourisme@grandsud82.fr](mailto:officedetourisme@grandsud82.fr)

[www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)



Credits Photos : © Comar Philippe LEJOLLE // Pierre SODRONNE / Jérôme MICHEL

#TARN-ET-GARONNE  
*l'attendu*



## VIGNE & TERROIR

### 20 Le Rucher de Lauriol

Lauriol - MONTECH  
Tél. 06 80 84 89 77

Françoise et son mari, apiculteurs-récoltants passionnés et soucieux de la protection de la biodiversité, proposent une immersion dans le milieu apicole afin de découvrir la vie des abeilles, de la fabrication du miel jusqu'à sa mise en pot.

[www.lerucherdelauriol.com](http://www.lerucherdelauriol.com)

### 21 Les Vignerons de Saint-Sardos

Cave coopérative

SAINT-SARDOS - Tél. 05 63 02 52 44

Découvrez l'architecture atypique des lieux et le savoir-faire des vignerons.

Participez aux nombreuses animations œnotouristiques : devenir œnologue en confectionnant votre propre cuvée :

vendange à la main avec les vignerons ; concerts, festin culturel, etc. Il y en a pour tous les goûts ! A ne pas manquer : la grande fête du Vin et du Terroir le 1<sup>er</sup> dimanche d'août et ses traditionnelles Olympiades du Bouchon, ambiance garantie !

[www.cave-saint-sardos.com](http://www.cave-saint-sardos.com)

### 22 La Brasserie Joli Rouge

109 Chemin de la Lande - CANALS  
Tél. 05 63 65 10 29

La microbrasserie Tam et Garonnaise Joli Rouge, produit une gamme de bières éclectiques en constante évolution. Dégustez-les dans un cadre rustique et industriel et repartez avec un souvenir insolite... la bière des pirates !

<http://brasseriejolirouge.eklablog.com>

### 23 L'AOP Fronton

Maison des Vins et du Tourisme de Fronton - FRONTON (31)

Tél. 05 61 82 46 33

Connaissez-vous la Négrette ? Ce cépage noir si caractéristique de l'AOP Fronton qui

## EAU, NATURE & ACTIVITÉS

### 10 Les Voies Vertes

Aventurez-vous sur les deux voies vertes aménagées, goudronnées, sécurisées et ombragées, à vélo, à pied, ou en rollers.

Plans disponibles à l'office de tourisme



### 11 Les bord de garonne et du tarn

Ile de Labreille - VERDUN SUR GARONNE / Mauvers - GRISOLLES / Promenade des Sens - BOURRET / Centre bourg - VILLEBRUMIER

Ces Espaces Naturels Sensibles sont un paradis pour la faune et la flore. Ici, place aux amoureux de la nature. Ces lieux uniques à la croisée des eaux font également le bonheur des pêcheurs.



produit des rouges et rosés aux arômes de fruits noirs, cassis ou mûre, de fleurs et d'épices. Prenez un instant pour partir à la rencontre de ces vignerons. Visites insolites, randonnées dans les vignes, et bien d'autres animations.

[www.vins-de-fronton.com](http://www.vins-de-fronton.com)

### 24 L'AOP Saint-Sardos

Syndicat des Producteurs de Vin de Saint-Sardos - Tél. 05.63.02.63.67

Pour la petite et la grande histoire, le vignoble a été créé il y a plus de 900 ans par les moines de l'abbaye cistercienne de Grandselve à Bouillac. Cette appellation offre des cuvées surprenantes. C'est le seul vignoble de France à associer la Syrah et le Tannat dans ses assemblages. Alors, laissez-vous surprendre par ce GRAND "petit vignoble" !

<http://saint-sardos.blogspot.com/>

### 12 La forêt d'Agre ou forêt de Montech MONTECH

Jadis étendue de Castelsarrasin à Grenade, la forêt d'Agre est le plus vaste espace boisé du Tarn-et-Garonne. Un véritable poumon vert où vous ferez de belles balades pédestres ou cyclables.

### 13 Le Canoë kayak avec Rand'eau Loisirs BOURRET - Tél. 06 85 47 72 47

Sortez des sentiers battus, la Garonne est navigable, elle est magnifique ! Prenez le temps d'observer sa faune sauvage authentique, laissez-vous dériver au fil du courant, accostez sur ses plages pour vous imprégner de son environnement naturel.

[www.randeau.net](http://www.randeau.net)

### 14 L'aire de jeux et de pique-nique XXL au parc de Garonne VERDUN SUR GARONNE

Voici une aire de jeux atypique : jeux nature en bois, balançoire nid, tyrolienne, piste roller, city-stade, et autres activités. Le paradis des enfants ! Profitez des nombreuses tables ombragées pour pique-niquer en famille.

### 15 La baignade et les jeux au Parc de loisirs de Saint-Sardos Lac de Boulet - SAINT-SARDOS

Tél. 05 63 64 36 16

Au bord d'un lac en pleine nature, ce parc vous offre une multitude d'activités estivales et rafraîchissantes : piscines, ventrigriss, toboggans aquatiques, pantagloss, tyrolienne géante au-dessus du lac, pédalos, structures gonflables, minigolf, aires de jeux et de pique-nique ombragées. Un Bar Snack restaurant est sur place pour vos petits creux !

### 16 L'Escape Game au Château de Boujac

427 Chemin de Boujac - CAMPSAS

Tél. 05 63 30 17 79 / 06 81 28 11 03

Enfermés dans le chai du domaine au cœur de l'appellation Fronton, vous aurez 45 minutes pour résoudre des énigmes, dénicher des indices et déchiffrer des codes mystérieux pour atteindre votre objectif : découvrir le secret bien caché de la saga familiale...

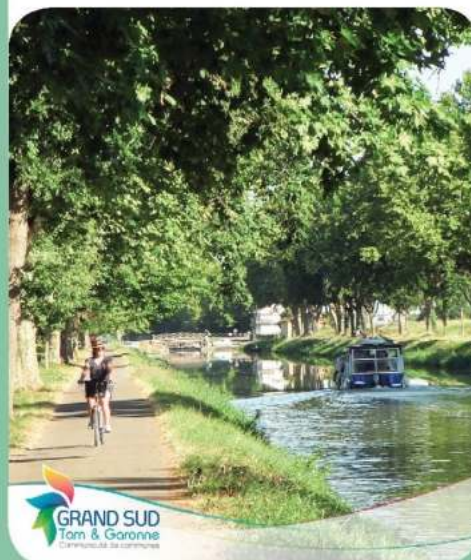
Ouverture de mai à septembre.

[www.chateauboujac.com](http://www.chateauboujac.com)

Céréales, vignobles, arbres fruitiers et maraichages constituent le terroir de cette campagne toulousaine qui cultive "de vraies célébrités" ! L'Ail blanc de Lomagne ou l'Ail violet de Cadours, le Melon du Quercy ou la noisette, sans oublier les belles vignes de l'AOP Saint Sardos et de l'AOP Fronton... Autant de saveurs à explorer, si vous vous baladez sur les marchés locaux à la rencontre des producteurs passionnés et engagés de notre territoire.

Liste disponible sur [www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)

## DESTINATION INSOLITE



### 17 Les centres équestres

Plusieurs centres équestres vous accueillent pour des balades ou des séances d'équitation. Pour découvrir des sensations inédites, montez comme "les dames de la cour", en amazone à l'écurie du Chêne Roy à Saint-Sardos. A Mas Grenier tous les 3èmes weekends de juillet découvrez "les Festiberiques" un festival pour tous les amoureux de l'Art équestre.

Liste disponible à l'office de tourisme

### 18 Le port de Montech Capitainerie - MONTECH

Tél. 05 63 64 23 92

Proche du centre historique de la ville, profitez de ce cadre où de nombreux bateaux (pénichettes, péniches, voiliers, catamarans, vedettes hollandaises...) s'amarrent, non loin de tables de pique-nique, restaurant, parc et différentes aires de jeux... Comme un air de vacances !

### 19 L'accrobranche avec Agrip Aventure

D 928 - MONTECH - Tel. 06 78 29 24 40

Sensations fortes garanties au cœur de la forêt de Montech ! Elevez-vous jusqu'à 16m de haut en toute sécurité ; ponts de singe, tyroliennes, pont suspendus, QUICK JUMP de 10m de haut et lianes de Tarzan !

[www.agrip-aventure.fr](http://www.agrip-aventure.fr)

